



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

Cabinet du Préfet

Service interministériel de  
la défense et de la  
protection civile

**ANNEXE 1**

**FICHE RECAPITULATIVE RELATIVE A**  
**L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION**

<b>LE SITE ET LA MANIFESTATION</b>	
Organisateur (nom, coordonnées)	
Nom et nature de l'événement	
Dates et horaires de l'événement	
Capacité d'accueil du site	
Nombre de spectateurs attendus sur site	
Effectif maximal attendu simultanément	

## ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

<b>Correspondant/responsable sécurité</b> (nom, coordonnées)	
<b>Service d'ordre (sécurité privée)</b> -Nombre d'agents? Nombre d'agents féminins ? -Qualification (palpation de sécurité ?)	
<b>Police municipale</b> - Effectifs engagés - Missions	
<b>Équipe organisatrice et bénévoles</b> - Nombre de bénévoles - Missions des bénévoles - Modalités de « briefing » (oral, fiches missions, etc.).	
<b>Dispositif DDSP ou gendarmerie</b> - Dispositif statique ou dynamique - Effectifs engagés - Missions	
<b>Coordination entre les acteurs</b> - Communication radio/téléphone	
<b>Dispositif de filtrage</b> - Nombre d'accès - Horaires d'ouverture des accès - Mode de filtrage	
<b>Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules</b> - Interdictions de stationnement/circulation (prise d'arrêtés) - Fermeture d'accès/barrières/véhicules bloquants, etc.	
<b>Stationnement</b> -Nombre de parkings (localiser sur un plan) -Emplacement (s) -Nombre de places offertes (au total et par parking) -Mesures de sécurité éventuelles (gardien, navettes bus)	
<b>Circulation</b> -Neutralisation de voies (préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation) -Déviations éventuelles (préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation)	

<b>ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE</b>	
<b>Correspondant/responsable sécurité</b> (nom, coordonnées)	
<b>Association agréée</b> - Nom et tél du responsable - Nombre de bénévoles présents - Poste de secours (personnel, matériel, implantation à préciser sur un plan)	
<b>SDIS</b> - Centres de secours les plus proches (temps de route) - Point de rassemblement des moyens - Accès aux bornes incendie	
<b>Moyens d'alerte des secours</b> (téléphone, radio,...)	
<b>Voies de circulation des services de secours sur l'ensemble du site</b> -accès prévus pour l'arrivée des secours (à indiquer sur le plan des axes de circulation)	
<b>Moyens d'alerte et d'évacuation des spectateurs :</b> -Moyens d'alerte (sonorisation,...) -Sorties permettant l'évacuation (si nécessaire, à indiquer sur un plan) -Personnels encadrant l'évacuation	
<b>Autres mesures de sécurité mises en place</b>	

<b>MESURES DE POLICE ADMINISTRATIVE</b>	
<b>Mesures prises par l'autorité municipale</b> - interdiction de stationnement - interdiction de circulation - interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, etc.	